

BAREME D'HONORAIRES

TRANSACTION

Honoraires :

Vente d'habitations, Vente de locaux commerciaux ou professionnels, Cession fonds de commerce, Vente de terrains à bâtir :

Base forfaitaire + pourcentage du prix de vente : **3 000 euros TTC + 4,5% TTC**

LOUER VOTRE BIEN

Base : Zone tendue – année de référence : 2014

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10 euros TTC

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 euros TTC

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} aout 2014.

BAILLEUR / LOCATAIRE - LOCATION VIDE :

Honoraires de visite, dossier locataire et rédaction du bail : **7 euros TTC / m²**
 Frais d'entremise Bailleur Offert

BAILLEUR / LOCATAIRE - LOCATION MEUBLE :

Honoraires de visite, dossier locataire et rédaction du bail : **8 euros TTC / m²**
 Frais d'entremise Bailleur Offert

ETAT DES LIEUX : BAILLEUR/LOCATAIRE

3 euros TTC / m²

LOCATION PARKING, GARAGE – Bailleur/Locataire

85 euros TTC (forfait)

AVENANT AU BAIL : LOCATAIRE

180 euros TTC (forfait)

Barème applicable au 1^{er} janvier 2016 - TVA en vigueur 20%

TGS NORD SARL – 189 rue Nationale 59 000 LILLE au capital de 8 000 €
 SIRET 525 268 918 00014 R. C. S Lille - Code NAF 6831Z, Carte Professionnelle n°2128 T. – 653 G, délivrée par la Préfecture du Nord (59)
 Caisse de Garantie : ALLIANZ IARD – 87 rue De Richelieu 75002 Paris - N° 8001884
www.century21-rue-nationale.com

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

